

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS
--

Procès-verbal du conseil d'administration ordinaire de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 1534 boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli ainsi qu'en visioconférence le 26 mai 2026, sous la présidence de M. Magella Roussel.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis
Mme Chantal Gagné	Mairesse de Lac-au-Saumon	MRC de La Matapédia
M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Étienne Lévesque	Maire de Saint-Gabriel-de-Rimouski	MRC de La Mitis
M. Magella Roussel	Maire de Saint-Joseph-de-Lepage	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Vincent Dufour	Directeur général	Régie
Mme Annick Marquis	Directrice générale	MRC de La Mitis
M. Joël Tremblay	Directeur général	MRC de La Matapédia
Mme Karen Jean	CPA Auditrice	Mallette
Mme Jennifer Smith	Commis-comptable	Régie

Est absente :

Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
-----------------------	------------------	---------------------

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2026-22

Il est proposé par M. Étienne Lévesque, appuyée par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1 Ouverture de l'assemblée
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 3 Lecture et adoption du procès-verbal du 31 mars 2026
- 4 Finance
 - 4.1 États financiers 2025
 - 4.2 Comptes à payer
 - 4.3 Comptes à recevoir
 - 4.4 Remplacement – Responsable collecte
- 5 Multiplateforme
 - 5.1 Suivi
 - 5.2 Emprunt #06-2020
- 6 Collecte
 - 6.1 Suivi
 - 6.2 Acquisition de conteneurs à chargement avant de récupération - Résultats
- 7 PGMR
 - 7.1 Suivi
 - 7.2 Collecte des plastiques agricoles
- 8 Divers
 - 8.1 Synergie Bas-St-Laurent – CA
 - 8.2 Nomination – Secrétaire-trésorière adjointe
 - 8.3 Motion de remerciement
 - 8.4 ...
- 9 Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal du 31 mars 2026

Résolution 2026-23

Il est proposé par Mme Chantal Gagné, appuyé par M. Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 31 mars 2026 avec une correction au point 4.

4. Finance

4.1. États financiers 2025

Mme Karen Jean présente les états financiers pour l'année 2025.

Résolution 2026-24

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers de 2025 tel que présenté.

4.2. Comptes à payer

Résolution 2026-25

Prélèvements	# 1018 à 1026	26 417,36 \$
Dépôts directs et prêts	# 500854 à 500887	2 048 873,47 \$
Salaires	# 502077 à 502066	39 271,10 \$
Total		2 114 561,93 \$

Il est proposé par Mme Chantal Gagné, appuyé par M. Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer d'avril et mai 2026 pour un total de 2 114 561,93 \$.

4.3. Comptes à recevoir

La liste des comptes à recevoir est déposée.

4.4. Remplacement – Responsable collecte

M. Vincent Dufour mentionne qu'une personne a été trouvée après entrevues. Le point sera abordé lors de la prochaine rencontre.

5. Multiplateforme

5.1. Suivi

M. Vincent Dufour fait un suivi concernant le projet.

5.2. Emprunt #06-2020

Résolution 2026-26

CONSIDÉRANT QUE les MRC de La Matapédia et de La Mitis ont formé une régie intermunicipale ayant pour nom « Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis (RITMRMM) » ;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer le traitement de ses matières résiduelles, la RITMRMM désire mettre en place une multiplateforme de traitement des matières résiduelles visant la

mise en place d'une plateforme de compostage, un lieu d'enfouissement technique ainsi qu'un écocentre ;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce projet, des études et de l'accompagnement étaient requis pour l'Évaluation du projet ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues pour ce projet sont estimées À 1 337 128 \$;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement d'emprunt RÈG06-2020 a été déposé le 14 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE ce prêt venait à terme le 30 novembre 2025 auprès de l'institution financière Desjardins ;

CONSIDÉRANT QUE des études et de l'accompagnement sont toujours requis dans le cadre de ce projet.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Chantal Gagné et résolu à l'unanimité :

- De procéder au prolongement du prêt #06-2020 jusqu'au 31 décembre 2026 auprès de Desjardins;
- D'autoriser Vincent Dufour, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer les documents pour ce dossier.

6. Collecte

6.1. Suivi

Suivi concernant le dossier de la gestion des collectes de matières résiduelles au niveau de la RITMR. Il y est question notamment de :

- Le taux de contamination et le Plan de réduction de la contamination à venir en vertu de l'entente avec Éco Entreprises Québec;
- Les ajustements à faire au niveau de la desserte des lieux publics extérieurs;
- La transition des conteneurs à chargement arrière.

6.2. Acquisition de conteneurs à chargement avant de récupération - Résultats

Résolution 2026-27

CONSIDÉRANT QU'Éco Entreprises Québec (ÉEQ) oblige une transition des conteneurs à chargement arrière en conteneurs à chargement avant;

CONSIDÉRANT QUE la transition de certains de ces conteneurs sera compensée par ÉEQ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire offrir la possibilité aux ICI touchés d'avoir la transition clé en main;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres 2026-01 visant l'Acquisition de conteneurs de récupération à chargement avant, il y avait deux soumissionnaires :

- Service Gauvin inc.
- Villéco inc.

CONSIDÉRANT QUE le prix proposé le plus bas est celui de Villéco inc., pour un montant global affiché de 494 760,42 \$.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Étienne Lévesque, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'entériner les résultats de l'appel d'offres 2026-01 et d'octroyer le contrat de fourniture de conteneurs de récupération à chargement avant à Villéco inc. pour un montant de 494 760,42 \$.

7. PGMR

7.1. Suivi

Suivi de la mise en œuvre du PGMR 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis. L'équipe de la RITMR travaille sur les projets suivants:

- Brigade verte;
- Festival M ta Terre – Café-réparation;
- Événements – Guide et îlots de tri;
- Emporte-moi.

Résolution 2026-28

Il est proposé par Mme Chantal Gagné, appuyé par M Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité d'entériner l'embauche pour la brigade verte 2026 de ces personnes :

- Laurence Detuncq, échelon 2
- Alycia Sirois, échelon 2
- Alicya Bouchard, échelon 1

7.2. Collecte des plastiques agricoles

Suivi concernant le dossier de la collecte des plastiques agricoles.

8. Divers

8.1. Synergie Bas-Saint-Laurent - CA

Résolution 2026-29

Il est proposé par M. Étienne Lévesque, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité que la Régie dépose sa candidature pour un siège sur le conseil d'administration de Synergie Bas-Saint-Laurent et que Vincent Dufour, directeur général, soit nommé comme représentant le cas échéant.

8.2. Nomination – Secrétaire-trésorière adjointe

Résolution 2026-30

Il est proposé par M. Étienne Lévesque, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité de nommer Mme Jennifer Smith à titre de secrétaire-trésorière adjointe en remplacement de Mme Judith Garon.

8.3. Motion de remerciement

Résolution 2026-31

Il est proposé par M. Étienne Lévesque, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'adresser ses sincères remerciements à Mme Judith Garon pour son travail remarquable, son engagement et sa contribution exceptionnelle pour la Régie.

9. Levée de l'assemblée

Résolution 2026-32

Il est proposé par M. Martin Soucy de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 10 h 20.

Martin Soucy
Président

Vincent Dufour
Directeur général et secrétaire-trésorier